

NEUVIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DES DIRECTEURS DE L'AGRICULTURE ET DE LA
FORESTERIE DU PACIFIQUE (PHOAFS)
(15–17 mai 2024 – Conférence virtuelle)

Référence du document	Document d'information 3.3
Titre	Rapport « Aperçu de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le Pacifique (2022) »
Suite à donner	Pour information
Auteur(s)	Joseph Nyemah

Synthèse

Résumé/breve description/éléments clés

Le 9 mars 2023, lors d'une réunion tenue à Nadi (Fidji), en marge de la Semaine océanienne de l'agriculture et de la foresterie (PWAF), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a présenté les résultats du rapport « Aperçu de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le Pacifique », qui a été produit en 2022 dans le cadre d'un partenariat entre le Fonds international de développement agricole (FIDA), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme alimentaire mondial (PAM), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la Communauté du Pacifique (CPS), sous la houlette de la FAO.

À l'issue de cette présentation, les directeurs de l'agriculture et de la foresterie du Pacifique (PHOAFS) ont approuvé :

- a) la poursuite de la production de ce rapport à l'avenir ;
- b) le lancement d'un appel aux partenaires du développement afin que ceux-ci prennent les mesures nécessaires pour combler les lacunes importantes recensées en matière de données ;
- c) le partenariat entre le FIDA, l'UNICEF, le PAM, l'OMS et la CPS chapeauté par la FAO qui a produit ce rapport ; et
- d) le plaidoyer auprès des pays afin qu'ils intègrent la consommation alimentaire et les données pertinentes d'un point de vue nutritionnel à leurs enquêtes nationales auprès des ménages.

Recommandations : Aucune.

Contexte

1. Le rapport « Aperçu de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le Pacifique 2022 », qui a été coproduit par la FAO, le FIDA, la CPS, l'UNICEF, le PAM et l'OMS, et qui porte sur les petits États insulaires en développement (PEID) du Pacifique (Îles Cook, Fidji, Kiribati, République des Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Nauru, Niue, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Îles Salomon, Tokelau, Tonga, Tuvalu et Vanuatu) et les PEID d'Asie (Maldives et Timor-Leste) est le premier du genre élaboré par le partenariat. Il s'appuie sur les données factuelles démontrant l'évolution du contexte de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition pour présenter un point de situation aux gouvernements et aux partenaires du développement.
2. La FAO dirige également la production de versions régionales de ce rapport suivant le même plan, qui couvrent par exemple les régions de l'Asie-Pacifique, du Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Cependant, les versions mondiale et régionales ne détaillent pas les particularités du Pacifique.
3. Les PEID couverts dans ce rapport sont isolés et abritent une population peu nombreuse, souvent dispersée dans de nombreux atolls. Les transports représentent un défi, les gens dépendent fortement des importations, mais également de leurs écosystèmes terrestres et marins pour leur alimentation et leurs moyens de subsistance. Toutefois, ces écosystèmes sont fragiles et vulnérables aux aléas naturels.
4. Dans ces PEID, les régimes alimentaires sont de plus en plus tributaires d'aliments importés et transformés, dont la valeur nutritionnelle est souvent médiocre. Cette alimentation de mauvaise qualité contribue largement aux maladies non transmissibles (MNT), qui sont la principale cause de décès prématuré dans les PEID du Pacifique.
5. Ce rapport analyse les données disponibles afin de présenter un aperçu de l'état actuel de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Il examine les indicateurs clés des cibles 2.1 et 2.2 du deuxième objectif de développement durable (éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable), qui sont axés sur la faim et la malnutrition. D'autres indicateurs mondiaux de la nutrition sont également présentés afin d'offrir une meilleure vue d'ensemble de la nutrition et de l'état de santé lié à la nutrition chez les mères, les nourrissons et les jeunes enfants.
6. L'objectif de ce document est d'informer les directeurs de l'agriculture et de la foresterie du Pacifique des progrès accomplis depuis la présentation des résultats du rapport pendant la réunion 2023 au cours de laquelle ils ont approuvé :
 - a) la poursuite de la production de ce rapport à l'avenir ;
 - b) le lancement d'un appel aux partenaires du développement afin que ceux-ci prennent les mesures nécessaires pour combler les lacunes importantes recensées en matière de données ;

- c) le partenariat entre le FIDA, l'UNICEF, le PAM, l'OMS et la CPS chapeauté par la FAO qui a produit ce rapport ; et
- d) le plaidoyer auprès des pays afin qu'ils intègrent la consommation alimentaire et les données pertinentes d'un point de vue nutritionnel à leurs enquêtes nationales auprès des ménages.

Objet du présent document

7. Le présent document vise à informer les directeurs de l'agriculture et de la foresterie du Pacifique des progrès accomplis depuis la réunion de 2023.

Principaux éléments d'information

État d'avancement

8. La première édition du rapport a été largement diffusée et débattue dans de nombreuses instances régionales : les retours sont très positifs et rejoignent ceux des directeurs de l'agriculture et de la foresterie du Pacifique. La publication officielle est en cours de préparation.
9. La FAO est résolue à poursuivre la production du rapport « Aperçu de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le Pacifique ». Elle a donc investi 184 198 AUD en signant une lettre d'accord avec l'Université de la Sunshine Coast, en Australie, afin de financer l'élaboration de la prochaine édition de ce rapport.
10. La FAO chapeaute le partenariat qui a produit la première édition pour l'élaboration de la prochaine édition du rapport, et celui-ci a convenu que cette nouvelle édition couvrirait la période 2023-2024. La FAO échange actuellement avec le FIDA, l'UNICEF, le PAM, l'OMS et la CPS, qui ont produit la première édition, pour qu'ils s'engagent à travailler ensemble à l'élaboration de la deuxième édition.
11. Toutefois, conformément à ce qui a été convenu par le partenariat, cette deuxième édition (2023-2024) n'inclura pas les Maldives ni le Timor-Leste pour des raisons pratiques. Par exemple, si l'inclusion des deux pays permet d'effectuer des analyses comparatives, l'accès aux données dans ces pays est complexe sur le plan logistique et trop coûteux.
12. La FAO a investi 1,7 million USD par l'intermédiaire du fonds de son Programme de coopération technique afin de soutenir divers partenariats visant à proposer des activités de renforcement des capacités en matière de statistiques nationales et de recensements agricoles nationaux, à compiler les indicateurs agricoles des objectifs de développement durable (ODD), à obtenir des statistiques sur les systèmes agroalimentaires et à permettre aux dirigeants océaniques de participer à des manifestations régionales et mondiales afin de défendre leur programme lié aux statistiques.
13. Durant la 37^e session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique qui s'est tenue au Sri Lanka, les États membres ont appelé les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome à collaborer de manière proactive pour combler les lacunes en matière de données. En partie en raison de cet appel, les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome qui interviennent dans le Pacifique collaborent afin de combler des lacunes en matière de données dans certains pays, avec l'objectif d'élargir progressivement le nombre de pays océaniques couverts.

14. En 2023, la FAO a organisé un atelier de renforcement des capacités sur la méthode de mise en place des indicateurs agricoles des ODD auquel 12 pays océaniques ont participé.
15. En 2023, la CPS a organisé un atelier régional de renforcement des capacités sur l'analyse des enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages (ERDM) et de la pauvreté au cours duquel des employés de la FAO ont animé deux séances sur l'intégration des indicateurs agricoles des ODD au questionnaire des ERDM.
16. En 2024, la CPS organisera un atelier régional de renforcement des capacités sur l'échantillonnage pour les enquêtes.
17. La FAO et ses partenaires feront participer et consulteront les pays partenaires concernés lors de l'élaboration de la deuxième édition du rapport.